



COLLECTION PROVENCE IMMOBILIER

HONORAIRES APPLICABLES AUX VENTES DE VILLAS, TERRAINS ET APPARTEMENTS

5% HT + TVA au taux en vigueur au taux de 20%, soit 6% TTC du prix de vente.
Les honoraires sont à la charge du vendeur.

HABILITATION

Carte de Transaction Professionnelle n° CPI 8304 2021 000 000 011 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Var conformément à la Loi n°70-9 du 2 Janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerces.

RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Titulaire d'une d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA Entreprises sous le N° de police : 120 137 405.